

**Caisse RSI
des professions libérales
d'Ile de France**

ORGANISME GESTIONNAIRE 03 053 320 2

ORGANISME CONVENTIONNÉ

HARMONIE MUTUELLE
Centre de Gestion RO
CS 51567
75739 PARIS CEDEX 15
Tél. 01 44 84 16 40

HARMONIE MUTUELLE CTRE GESTION RO CS 51567
75739 PARIS CEDEX 15

0020425071 120665 200
eco'pli CI 0928 10.12.14 59 LILLE PIC

MME EVELYNE REVELLAT
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

N° d'immatriculation : 2 61 02 38 185 115 49

Nous vous adressons l'échéancier de votre cotisation provisionnelle d'assurance maladie annuelle 2015 calculée conformément à la réglementation en vigueur (voir calcul détaillé ci-dessous) et aux informations connues de la caisse à la date du **15/11/2014**.

LE MONTANT TOTAL DE L'APPEL S'ÉLÈVE À : **544,00 €uros**

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DE LA COTISATION

OBJET	REVENUS			TAUX DE COTISATION	MONTANT
	ANNÉE DE RÉFÉRENCE	MONTANT DÉCLARÉ	MONTANT PRIS EN COMPTE		
COTISATION REGIME DE BASE					
Cotisation maladie	2013	8 370	8 370	6,50	+ 544,00
				TOTAL	544,00

Vos cotisations maladie seront réglées par prélèvement automatique selon le calendrier ci-dessous :

05/02/2015	136,00 euros
05/05/2015	136,00 euros
05/08/2015	136,00 euros
05/11/2015	136,00 euros
TOTAL :	544,00 euros

sur le compte N. 0000070641F CL MONTLHERY
Code établissement : 30002 Code guichet : 07650

Un appel sera transmis par votre Organisme Conventionné avant chaque échéance trimestrielle.